

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REPONTE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GERNION DU PERSONNEL
CIVIL DE L'ETAT

DECRET N°86/139 du 27/01/86
INTERPPSS.DGPPD/DCE/
portant intégration et nomination de
Monsieur BATCHI Gabriel dans les cadres
de la catégorie A hiérarchie I des Ser-
vices Administratifs et Financiers SAF
(Administration Générale)./-

LE PREMIER MINISTRE./- 

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 076/84 du 7.12.84 portant ratification de l'Ordon-
nance 019/84 du 23.8.84 portant modification de certaines dispositions
de la Constitution du 8 juillet 1979 ;
(/u la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonction-
naires ;
(/u l'arrêté 2087/PP du 21.6.58 fixant le règlement sur la sol-
de des fonctionnaires ;
(/u le décret 62/426 du 19.12.62 fixant le statut commun des
cadres de la catégorie A des SAF ;
(/u le décret 62/120/LE du 9.5.62 fixant le régime des rémuné-
rations des fonctionnaires ;
(/u le décret 62/195/PP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation
des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret 62/197/PP du 5.7.62 fixant les catégories et hié-
rarchies des cadres créés par la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut gé-
néral des fonctionnaires ;
(/u le décret 62/198/PP du 5.7.62 relatif à la nomination et à
la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
(/u le décret 63/81/PP-BE du 26.3.63 fixant les conditions dans
lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les
fonctionnaires stagiaires, notamment son article 7 § 8 ;
(/u le décret 67/50/du 24.2.67 réglementant la prise d'effet
du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nomi-
nations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
(/u le décret 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les
dispositions du décret 62/126/PP du 5.7.62 fixant les échelonnements
indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret 84/856 du 8.8.84 portant nomination du Premier
Ministre ;
(/u le décret 85/1423 du 7.12.85 portant nomination des Membres
du Gouvernement ;
(/u le décret 85/1434 du 17.12.85 portant organisation des inté-
rim des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret 85/260 du 5.3.85 déterminant le circuit d'appro-
bation des actes relatifs aux intégrations, avancements, et révisions
des situations administratives des Agents de l'Etat ;

(/u la lettre 4008/MESS.CAB.DOB.D1 du 22.8.85 du Directeur
de l'Orientation et des Bourses transmettant le dossier de candidature
constitué par l'intéressé ;

/) E C R E T E :

ARTICLE 1ER. - En application des dispositions du décret 62/426 du 29.12.1962 susvisé, Monsieur BATCHI Gabriel, né le 25 Mars 1958 à Pointe-Noire, titulaire du Diplôme de Docteur en Droit (équivalent du Diplôme d'Etudes Approfondies), obtenu à l'Université J.E. PURKYNE BRNO (TCHECOSLOVAQUIE), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers -SAF- (Administration Générale) et nommé au grade d'Administrateur des SAF Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2. - L'intéressé est mis à la disposition du Ministère des Transports et de l'Aviation Civile.

ARTICLE 3. - Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 27 Janvier 1986

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail, de
l'Emploi, de la Refonte de la
Fonction Publique et de la
Prévoyance Sociale,


Bernard COMBO MATSIONA.-


Ange Edouard POUNGUI.-

AMPLIATIONS :

JORPC..... 1
DGFP/DGPCE..... 3
DGFP/BST..... 2
D.G.B..... 3
D.C.F..... 1
M.T.A.C..... 3
INTERESSE..... 1
DOSSIER..... 3
SGCM/BC..... 2./-

